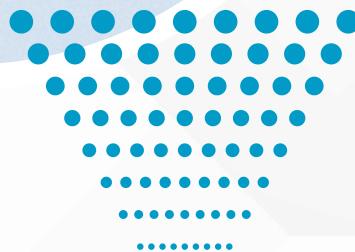
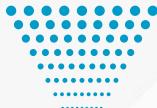


NOVAMIND
— TRAINING CENTER —

NOVAMIND



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



06 64 43 94 73



novamind.fr

Contact
marie-lucie.delaistre@novamind.fr

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les prestations de formation professionnelle continue proposées par NOVAMIND, organisme de formation enregistré sous le numéro NDA 11754834175 auprès de la Préfecture d'Île-de-France.

Elles s'appliquent à toute commande de formation inter ou intra-entreprise, en présentiel ou à distance.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription à une formation NOVAMIND doit faire l'objet d'une demande d'inscription ou d'un devis signé.

L'inscription devient définitive à la réception d'un acompte représentant 30% du coût total de la formation.

3. Convention de formation

Pour chaque action de formation, une convention de formation est établie conformément aux articles L6353-1 et suivants du Code du travail. Elle précise les objectifs, contenus, moyens pédagogiques, durées et modalités d'évaluation.

4. Tarifs, facturation et modalités de paiement

Les prix indiqués sont nets de taxes (TVA non applicable – article 261-4-4° du CGI).

Un acompte de 30% est exigé à l'inscription.

Le solde est facturé à l'issue de la formation.

Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire ou chèque à l'ordre de NOVAMIND.

En cas de retard de paiement, des pénalités sont appliquées conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

5. Prise en charge par un tiers

Si le financement est assuré par un tiers (employeur, OPCO...), il appartient au client de faire les démarches nécessaires avant le début de la formation. En cas de non-prise en charge, les frais sont dus par le bénéficiaire.

6. Conditions d'annulation, de report ou d'abandon

En cas d'annulation par le client plus de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, l'acompte est remboursé intégralement. Moins de 10 jours avant, l'acompte reste acquis à NOVAMIND.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, la totalité de la formation est due. NOVAMIND se réserve le droit d'annuler une session en cas de force majeure ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera versée, mais les sommes perçues seront intégralement remboursées ou une nouvelle date proposée